

Image not found or type unknown



Protection de ;on qrgent personnel

Par **JEANINE53200**, le **19/02/2009 à 15:26**

Bonjour, rnVoilà mon problème : Depuis plus de 15 ans je ne vis plus avec mon mari mais nous n'avons jamais divorcé. Depuis il a refait sa vie et créé son entreprise. Or depuis un an son activité est en baisse et il a des gros problèmes financiers au point qu'il ne paye plus ses charges. Ma question est donc de savoir si je dois protéger mon argent ?